

Biscuits & Bredele

CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR DES LIVRAISONS DE BISCUITS

AMAP - Les Saveurs de Kienheim - Saison Automne-Hiver 2025/2026

LES CONTRACTANTS

Le présent contrat est conclu entre

Céline KURZ, la productrice
demeurant 20, rue des Vergers
67270 Gougenheim
Tel : 06 52 38 28 31
Email : biscuitsetbredele@icloud.com
SIREN 850620311

et L'adhérent(e) Amap

Nom :

demeurant

Tél. :

Email :

OBJET DU CONTRAT

- ♦ Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement mensuel de biscuits de conservation fabriqués de manière artisanale à mon atelier à Gougenheim. Ils sont réalisés à base d'ingrédients issus principalement de l'agriculture biologique, si possible locaux (Alsace/France/Europe), riches en fibres (farines de blé moulues à la meule de pierre, farine de grand épeautre...) et réduits en sucre (sucre de canne...).
- ♦ Je m'engage à produire dans le respect de la charte des AMAP et à informer les amapiens des aléas de la production.
- ♦ La production étant engagée à l'avance, les biscuits non retirés ne pourront faire l'objet d'un remboursement et seront redistribués à l'ensemble de l'équipe organisatrice. Il appartient donc à l'amapien de faire retirer son lot par un tiers.
- **Proposition de 2 formats** livrés dans des contenants en verre reconditionnés (à rapporter par les amapiens d'une livraison à l'autre).
 - ♦ **Petit gourmand** : 1 assortiment de 250g de minimum 3 variations de biscuits sucrés différents par mois à 12,50 € soit 75€ (6 distributions)
 - ♦ **Grand gourmand**: 1 assortiment de 500g de minimum 3 variations de biscuits sucrés différents par mois à 25€ soit 150€ (6 distributions)
- **Option proposée**: La biscuiterie propose en option un abonnement « granola nature » (350g) ET/OU « granola chocolat » (350 g) ET/OU « cookies » (4 pièces de 50g) ET/OU « petit cake » à raison d'une livraison mensuelle. Le prix mensuel est fixé à 9€ pour le granola et 10 euros pour les cookies et le cake.

DUREE DE L'ENGAGEMENT

Le présent contrat est élaboré pour une période de 6 mois (6 distributions) du 1^{er} octobre au 31 mars 2026.

La distribution s'adaptera en fonction de l'organisation de l'Amap.

Date des distributions proposées :

Octobre : mercredi 22 et vendredi 24 - Novembre : mercredi 12 et vendredi 14

Décembre: Mercredi 17 et vendredi 19 - Janvier : mercredi 28 et vendredi 30

Février : mercredi 10 et vendredi 13 - Mars : mercredi 11 et vendredi 13

Veuillez cocher dans le tableau la (es) quantité(s) souhaitée(s) et remplir le montant total de l'engagement pris.

Abonnement biscuits sucrés	Montant mensuel	Montant abonnement	Quantité	Montant
Petit gourmand 250g	12,50 €/mois	75 €		
Grand gourmand 500g	25 €/mois	150 €		
Option				
Granola nature (avoine/graines/amandes/miel) 350g	9 €/mois	54 €		
Granola chocolat (avoine/graines/noisette/choco) 350g	9 €/mois	54 €		
Cookies x 4	10 €/mois	60 €		
Petit cake (environ 300g)	10 €/mois	60 €		
TOTAL				

PAIEMENT

Le paiement des biscuits se fera au choix en un seul chèque ou par virement, Merci de cocher l'option choisie et d'entourer le montant adéquat :

- ☐ 1 chèque de Petit: 75€ / Grand: 150€ / avec Option(s)€
- ☐ 1 virement de Petit: 75€ / Grand: 150€ / avec Option(s).....€

Pour un montant total..... € (montant identique à celui du tableau)

Le chèque devra être établi en une seule fois (au nom de : Biscuits&Bredele) au moment de la signature du présent contrat et daté du jour de rédaction. Si vous optez pour le virement, veuillez rappeler votre nom et mentionner « Abonnement AMAP ».

LIEU DE RETRAIT DES LIVRAISONS

Cochez le lieu de distribution :

- ☐ A Pfettisheim chez Luc et Martha HUBER, 7 rue de Truchtersheim, le vendredi de 18h30 à 19h.30
- ☐ A Kienheim, à la ferme SCHMITT, 7 rue de l'Eglise, le mercredi de 18h30 à 19h 30

A le / / 2025.

Signature

Détails bancaire

BISCUITS & BREDELE

RIB

10278 01025 00020640401 24

IBAN

FR76 1027 8010 2500 0206 4040 124

BIC

CMCIFR2A